

AUDIOVISUEL PUBLIC, CNC, CREDITS DE LA CULTURE : BERCY CA SUFFIT !

Selon le quotidien « Les Echos » daté du 5 septembre 2012, les sociétés de l'audiovisuel public vont être mises à la diète pour au moins 3 ans à partir de 2013. Au total, cela représenterait une ponction de 150 millions d'Euros par an dont l'essentiel serait supporté par France Télévisions. Exit le contrat d'objectifs et de moyens qui avait été signé précédemment et qui prévoyait déjà une diminution de 5 % des emplois. Le 30 août dernier, Rémi Pfimlin, le Président de France Télévisions, annonçait la couleur en déclarant qu'il n'y avait rien de tabou en matière d'effectifs et qu'il faudrait consentir à des mesures d'ajustements. Tout cela ressemble à une très mauvaise mise en scène orchestrée par Jérôme Cahuzac, le ministre délégué au budget.

A l'évidence, c'est l'emploi qui est dans le collimateur au travers de la redéfinition des missions de France Télévisons. Comme l'a souligné la Cgt de France Télévisions, « à raison de 80 000 Euros par an de coût moyen d'un emploi, 140 millions d'Euros correspond à 1750 salariés... soit 20 % des effectifs de France Télévisions ». Tout cela est bien évidemment inacceptable alors que les charrettes se multiplient partout dans le pays.

Pour faire bonne mesure, l'arbitrage concernant le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) prévoit une ponction de 150 millions d'Euros en 2013.

On est en droit de se poser la question, où sont passés les engagements pris voici peu par le candidat François Hollande qui, le 10 avril dernier, nous écrivait qu'il comptait « assigner une nouvelle mission au service public de l'audiovisuel » et qu'il fallait donc « globalement préserver ses ressources » ?

Il faut sans attendre agir pour mettre un terme aux pratiques détestables et aux décisions autoritaires de Bercy.

Il faut réaffirmer les prérogatives du Ministère de la Culture et de la communication en lui assurant un financement digne de ce nom.

Paris, le 6 septembre 2012.

Pour vous tenir informés à tout moment de l'actualité sociale, notre Fédération met à votre disposition : son site Internet au www.fnsac-cgt.com - Email : cgtspectacle@fnsac-cgt.com

FNSAC 14-16, rue des Lilas 75019 PARIS - Tel. : 01 48 03 87 60